Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 035-213502073-20260605-D20260601-DE

NOYAL SUR VILAINE

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026
Extrait du registre des délibérations

Le **lundi 5 juin 2026, à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 mai 2026, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme le Maire, Marielle MURET-BAUDOIN, sauf pour le vote des CFU (points 2026.06.02 à 2026.06.07), sous la présidence de M. Sébastien COQUELIN, 1er adjoint, délégué à cet effet.

Membres en exercice : **29**
Membres présents ou représentés : **29**

Présents :
Marielle MURET-BAUDOIN, Maire,
Sébastien COQUELIN, Emmanuel CASADO, Estelle DOMINAULT, Gilles DETRAIT, Nadège GASPARETTO, Victor CORREIA, adjoints ;
Marc SOULAS, Cécile PLANCHAIS, Philippe BONNEAU, Rozenn COROLLER, Matthieu ROCHCONGAR, Sandra DAVID, Dominique RAULT, Jean-François COLAS, Jean-Pierre BATON, Astrid TRUCAS, Moussa SISSOKO, Stéphane LENFANT, Céline GOVEN, Benoît FOUCHER, Micaël THEARD, Aude-Emmanuelle MORIN, Jean-Vincent BATARD

Excusé.es et représenté.es :
Marie-Claude HELSENS (procuration à Marielle MURET-BAUDOIN),
Isabelle LEBRETON (procuration à Gilles DETRAIT),
Thierry JUMEL (procuration à Sébastien COQUELIN)
Céline THEUREAU (procuration à Dominique RAULT)
Stéphanie BOURDAIS-GRELIER (procuration à Stéphane LENFANT)

Secrétaire de séance : Nadège GASPARETTO
Assiste également à la séance : Stéphanie LANCIEN, directrice générale des services.

N° 2026.06.01 - SENATORIALES 2026 – ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES 2026 (COMMUNES ≥ 1 000 et < 9000 HABITANTS)

Madame Le Maire ouvre la séance et informe que le 1er point est porté devant le CM au titre de représentante de l'Etat afin de procéder à l'élection des sénatoriales comme le prévoit le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 du 1er Ministre portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, les élus du conseil municipal sont convoqués le 05 juin prochain pour l'élection sénatoriales.

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 35-2026-05-18-00001 en date du 18 mai 2026 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués, délégués supplémentaires et de suppléants à désigner ou à élire pour l'élection des sénateurs d'Ille-et-Vilaine le 27 septembre 2026 ;

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 035-213502073-20260605-D20260601-DE

COMPOSITION DU BUREAU ELECTORAL

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : M. ROCHCONGAR Matthieu, Mme MORIN Aude-Emmanuelle, M. BONNEAU Philippe et M. JUMEL Thierry.
La présidence du bureau est assurée par Madame le Maire.

LES LISTES DEPOSEES ET ENREGISTREES

Composition des listes :

Liste Unis Pour Noyal :

	NOM	Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Domicile	
1	MURET-BAUDOIN	Marielle	Féminin	28/05/1969	Rennes	8, rue des Bourgeons	35 530 Noyal-sur-Vilaine
2	CASADO	Emmanuel	Masculin	04/08/1972	Hennebont (56)	30, le Val Froment	35 530 Noyal-sur-Vilaine
3	GASPARETTO	Nadège	Féminin	24/08/1969	Clamecy (58)	5, rue Saint-Roch	35 530 Noyal-sur-Vilaine
4	DETRAIT	Gilles	Masculin	14/04/1960	Paris (14ème)	43, rue de la Croix des Forges	35 530 Noyal-sur-Vilaine
5	DOMINAULT	Estelle	Féminin	23/02/1982	Châteaubriant (44)	17, rue de Brécé	35 530 Noyal-sur-Vilaine
6	CORREIA	Victor	Masculin	26/10/1974	Paris (11ème)	25, rue Louis Pétri	35 530 Noyal-sur-Vilaine
7	RAULT	Dominique	Féminin	07/05/1980	Lyon (8ème)	24, rue Ambroise Paré	35 530 Noyal-sur-Vilaine
8	SOULAS	Marc	Masculin	24/04/1965	Clermont-Ferrand (63)	2, rue du Chaussin	35 530 Noyal-sur-Vilaine
9	DAVID	Sandra	Féminin	22/12/1983	Bayeux (14)	12, avenue de Belle-Ile	35 530 Noyal-sur-Vilaine
10	JUMEL	Thierry	Masculin	30/03/1960	Rennes (35)	17, avenue de Brocéliande	35 530 Noyal-sur-Vilaine
11	PLANCHAIS	Cécile	Féminin	24/06/1969	Rennes	11, la Roche Heulin	35 530 Noyal-sur-Vilaine
12	ROCHCONGAR	Matthieu	Masculin	23/06/1996	Paris (13ème)	38, rue Pierre Marchand	35 530 Noyal-sur-Vilaine
13	THEUREAU	Céline	Féminin	22/08/1981	Rennes (35)	2, rue Calmette	35 530 Noyal-sur-Vilaine
14	COLAS	Jean-François	Masculin	01/12/1964	Marcillé-Robert (35)	2, rue Maurice Ravel	35 530 Noyal-sur-Vilaine
15	LEBRETON	Isabelle	Féminin	30/10/1960	Rennes (35)	28, le Vivier	35 530 Noyal-sur-Vilaine
16	BATON	Jean-Pierre	Masculin	03/08/1963	Versailles (78)	92, le Champ Simon	35 530 Noyal-sur-Vilaine
17	TRUCAS	Astrid	Féminin	25/04/1961	Rennes (35)	16, rue de la Croix des Forges	35 530 Noyal-sur-Vilaine
18	SISSOKO	Moussa	Masculin	01/08/1985	Niono (Mali)	31, rue des Tisserands	35 530 Noyal-sur-Vilaine
19	HELSENS	Marie-Claude	Féminin	29/03/1964	Domfront (61)	2, rue des Ajoncs d'Or	35 530 Noyal-sur-Vilaine
20	COQUELIN	Sébastien	Masculin	07/12/1977	Rennes (35)	17, rue Saint-Roch	35 530 Noyal-sur-Vilaine

Liste Stéphane LENFANT :

	NOM	Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Domicile	
1	GOVEN	Céline	Féminin	12/08/1975	Rennes (35)	6, rue de la Croix des Forges	35 530 Noyal-sur-Vilaine
2	FOUCHER	Benoît	Masculin	07/06/1975	Chambray-les-Tours (37)	38, le Val Froment	35 530 Noyal-sur-Vilaine
3	MORIN	Aude-Emmanuelle	Féminin	28/09/1988	Rennes (35)	24, les Cormiers	35 530 Noyal-sur-Vilaine

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus : 15 délégué(s) et 5 suppléants.

Madame le Maire procède au vote.

ÉLECTION DES DELEGUES TITULAIRES

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 035-213502073-20260605-D20260601-DE

Nombre de conseillers présents et représentés	29
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]	29

Ont obtenu :

Liste Unis pour Noyal : 23 voix
Liste Stéphane LENFANT : 6 voix

Le quotient applicable est : 29 / 15 = 1,93

Liste Unis pour Noyal : 23 / 1,93 = 11,91 soit 11 sièges
Liste Stéphane LENFANT : 6 / 1,93 = 3,10 soit 3 sièges

Ainsi, 14 sièges ont été attribués.
Il est procédé à la répartition du 15ème siège :
Liste Unis pour Noyal : 23 / (11+1) = 1,91
Liste Stéphane LENFANT : 6 / (3+1) = 1,5

La liste **Unis pour Noyal** emporte ainsi ce 15ème siège

Madame le Maire proclame les résultats :
Liste Unis pour Noyal : 12 sièges de délégués
Liste Stéphane LENFANT : 3 sièges de délégués

ÉLECTION DES SUPPLEANTS

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents et représentés	29
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]	29

Ont obtenu :

Liste Unis pour Noyal : 23 voix
Liste Stéphane LENFANT : 6 voix

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 035-213502073-20260605-D20260601-DE

Le quotient applicable est : 29 / 5 = 5,8

Liste Unis pour Noyal : 23 / 5,8 = 3,96 soit 3 sièges
Liste Stéphane LENFANT : 6 / 5,8 = 1,03 soit 1 siège mais n'ayant plus de candidat sur sa liste, ce dernier reste vacant.

Ainsi, 4 sièges ont été attribués.

Il est procédé à la répartition du 5ème siège :
Liste Unis pour Noyal : 23 / (3+1) = 5,75
Liste Stéphane LENFANT : 6 / (1+1) = 3

La liste **Unis pour Noyal** emporte ainsi ce 5ème siège.

Madame le Maire proclame les résultats :

Liste Unis pour Noyal : 4 sièges de suppléants
Liste Stéphane LENFANT : 0 siège de suppléants

Madame le Maire proclame les résultats définitifs :

INDIQUER LE NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Unis pour Noyal	23	12	4
Stéphane LENFANT	6	3	
	29	15	4

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Marielle MURET-BAUDOIN

La secrétaire de séance,
Nadège GASPARETTO

MAIRIE DE NOYAL-sur-VILAINE (Ille et Vilaine)